

## Des missions essentielles

Les établissements d'enseignement supérieur public et les organismes de recherche assument des missions indispensables. Elles s'inscrivent dans la durée et demandent de réelles libertés scientifiques. Elles exigent l'indépendance par rapport aux contraintes économiques immédiates et à l'étroite tutelle politique.

Seul un service public fort est à même de le garantir. C'est un enjeu de société !

## Un vrai constat

Les universités ont assuré l'accès à des études longues et qualifiantes, une élévation et un élargissement de la maîtrise des connaissances. Avec des budgets notoirement insuffisants, le service public en France d'enseignement supérieur et de recherche a un rayonnement incontestable. Il subit une attaque convergente à travers l'ANR, le Pacte pour la Recherche, la loi LRU et le découpage des organismes.

## Un arsenal idéologique trompeur

Le pouvoir politique dénigre ces acquis et tourne le dos à ces missions. Avançant seulement sur le mode de la concurrence, de l'individualisation, d'une conception managériale, d'une recherche exclusivement centrée sur l'innovation, les choix gouvernementaux freinent la recherche fondamentale et aboutissent à des échecs économiques et politiques. Ils visent, comme l'a exprimé à Orsay, Nicolas Sarkozy, à remettre en cause pour nos missions le statut de fonctionnaire, à réduire le nombre de titulaires, et à privilégier le recours à des emplois précaires. Au contraire, les activités de l'enseignement supérieur et de la recherche exigent de réelles coopérations scientifiques, des libres confrontations d'idées se développant dans le temps entre individus dotés de métiers stables.

## Des besoins non satisfaits

Des centaines de milliers de jeunes et d'adultes ne trouvent pas encore dans l'enseignement supérieur, tant en formation initiale qu'en formation continue, les voies d'études réussies. Le nombre de thèses soutenues est notoirement insuffisant et ne permet pas d'irriguer par les avancées de la recherche l'ensemble de la sphère économique et sociale.

### ***Le statu quo n'est pas possible : aux choix gouvernementaux, opposer d'autres logiques***

Ces orientations sont contestées dans les universités par les étudiants et les personnels, par les enseignants du secondaire et les lycéens mobilisés contre les suppressions de postes, dans les ministères dépouillés de leurs personnels (culture, travail, justice, environnement, ANPE, ...). Dans l'éducation et la recherche, les menaces sur l'existence même des concours de recrutement, au-delà de la baisse drastique actuelle des postes, sont une inacceptable remise en cause des statuts.

Désengagement de l'Etat de ses missions par la révision générale des politiques publiques, diminution des emplois publics s'accompagnent d'un pilotage technocratique (recherche, justice, santé, ...) qui creuse les inégalités. La révision du budget, l'abrogation de la loi LRU, du pacte recherche, la défense du pouvoir d'achat, des salaires et retraites, sont au centre des mobilisations actuelles.

Les élections dans les conseils des universités attestent du rejet croissant par les personnels de la politique du gouvernement, et particulièrement des dispositifs de la loi LRU qui instaurent la concurrence entre établissements et la compétition des personnels, à l'opposé des solidarités nécessaires à la bonne marche du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les chercheurs et enseignants-chercheurs se saisiront des **élections dans les sections du Comité National** pour porter l'exigence d'autres orientations scientifiques.

Le SNCS et le SNESUP appellent à la résistance contre la casse du service public d'enseignement supérieur et de recherche. Ils appellent les élus à refuser notamment les dispositifs les plus nocifs de la loi (budget global, alourdissement des services, primes, droit de veto, embauche de précaires, dévolution du patrimoine). Pour le recrutement des enseignants-chercheurs et des chercheurs, il s'emploieront à suivre des procédures qui assurent la collégialité fondée sur des commissions élues, pérennes et disciplinaires. Ils appellent à se rassembler à l'occasion de l'auto-saisine du conseil scientifique du CNRS à mi-mai.

Le SNESUP et le SNCS portent l'exigence d'un budget augmenté, d'un plan pluriannuel de création d'emplois publics statutaires pour assurer les missions des personnels dans les universités et les grands organismes à hauteur de 5000 par an. Ils exigent la résorption de la précarité.

**Le SNESUP et le SNCS appellent à toutes les convergences dans les luttes dans l'éducation, dans les services publics, et notamment à assurer le succès de la manifestation nationale à l'initiative de la FSU du 18 mai.**